

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'EXTENSION DU CIMETIERE DE SEICHAMPS

Préambule :

Actuellement, sur Seichamps, on recense en moyenne, par an, 56 décès parmi la population, pour 36 inhumations au sein du cimetière communal. Le cimetière actuel dispose de 587 emplacements pour caveau et 191 cases au columbarium. Le nombre d'emplacements d'un cimetière doit être au minimum cinq fois plus étendu que celui nécessaire pour y déposer le nombre présumé de morts qui peuvent y être enterrés chaque année. En considération de ces données, le cimetière de Seichamps devrait donc contenir 180 places disponibles (5 x 36), or il ne dispose plus que d'environ 58 emplacements libres pour des inhumations. Sachant qu'en moyenne 14 concessions de terrains sont vendues chaque année, il ne sera possible de faire face aux demandes que pour 4 ans à venir. Consciente de cette situation, la commune a décidé de lancer la procédure d'extension du cimetière actuel pour ne pas se trouver dépourvue et afin d'offrir également des nouvelles surfaces pour des concessions, des cavurnes et des espaces pour columbarium, et ce compte tenu de l'évolution des pratiques. Par ailleurs, l'augmentation et le vieillissement de la population de Seichamps laisse présager une hausse des décès dans les années à venir et par conséquent, des demandes d'inhumation.

Choix et localisation du projet :

Il a été décidé d'agrandir le cimetière actuel, sur sa partie Nord-Ouest, sur des terrains appartenant déjà à la Ville de Seichamps, en continuité avec le cimetière existant. Le cimetière actuel couvre une surface d'environ 4100 m². L'extension de 1200 m² (parcelle cadastrée section AP n° 0118 situé en zone urbaine (UC) du Plan Local d'Urbanisme) est délimitée : au Nord par la route de Voirincourt, à l'Est par le cimetière existant, au Sud par le cimetière, et à l'Ouest par les locaux techniques de la commune.

Emprise de l'extension



Etat actuel du site :



Conclusion du Diagnostic environnementale et de l'étude hydrogéologique :

Etude hydrogéologique préalable à l'extension du cimetière : L'étude du contexte hydrogéologique, de la vulnérabilité de la nappe induite par les caractéristiques du projet, ainsi que la réalisation de sondages et de tests de perméabilités ont permis de mettre en évidence plusieurs points : le site se trouve hors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable ; perméabilités des sols très faible donc suite au terrassement induit dans la réalisation du projet, l'infiltration des eaux pourraient être favorisées au droit du site. Des précautions particulières liées à la gestion des eaux de ruissellement seront à prendre en compte ; la présence d'eau souterraine ne présente pas de contrainte pour la réalisation des fosses ou des caveaux pour l'inhumation au droit des parcelles envisagées. Afin de limiter tout risque de stagnation d'eau, plusieurs actions devront être réalisées :

- Mettre en place un recueil des eaux de ruissellement sur l'emprise de l'extension,
- Mettre systématiquement en place des caveaux étanches.

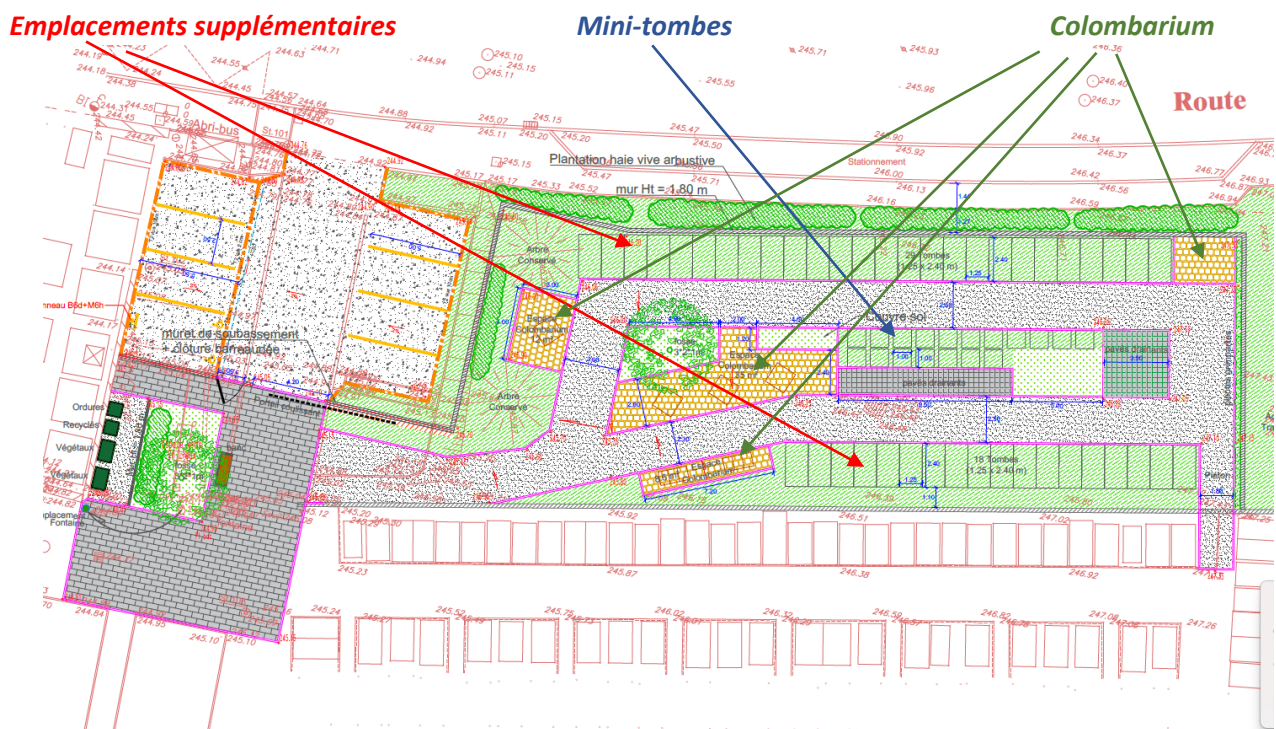
Diagnostic environnemental préalable à l'extension du cimetière : Cette étude a permis de caractériser la qualité environnementale des sols et de déterminer des filières d'évacuation des déblais générés par le projet. Les résultats d'analyses mettent en évidence un impact en hydrocarbures (dont du naphtalène) en surface à l'ouest du site. Compte tenu de cette pollution, et au regard de la nature du projet, la commune de Seichamps a retenu la solution d'excavation totale de ces terres et de réaliser une évacuation en filière spécifique. Le projet prévoit donc une purge complète des terres sur les emprises concernées. Le site livré après travaux sera donc exempt de pollution.

Budget prévisionnel :

Le projet d'extension du cimetière s'élève à 350 000,00 euros TTC et comprend : les différents frais d'études (Bureau d'études, études de sol, relevé topographique...) et l'ensemble des travaux d'aménagement (travaux préparatoires, voirie et réseaux divers, clôtures, maçonnerie, mobilier, gestion des eaux pluviales, accès, espace verts etc...).

Caractéristiques principales du projet :

Les travaux permettront de créer : 47 emplacements supplémentaires de 3 m², 18 emplacements pour mini-tombes de 1 m², 4 espaces pour installation de Colombarium.

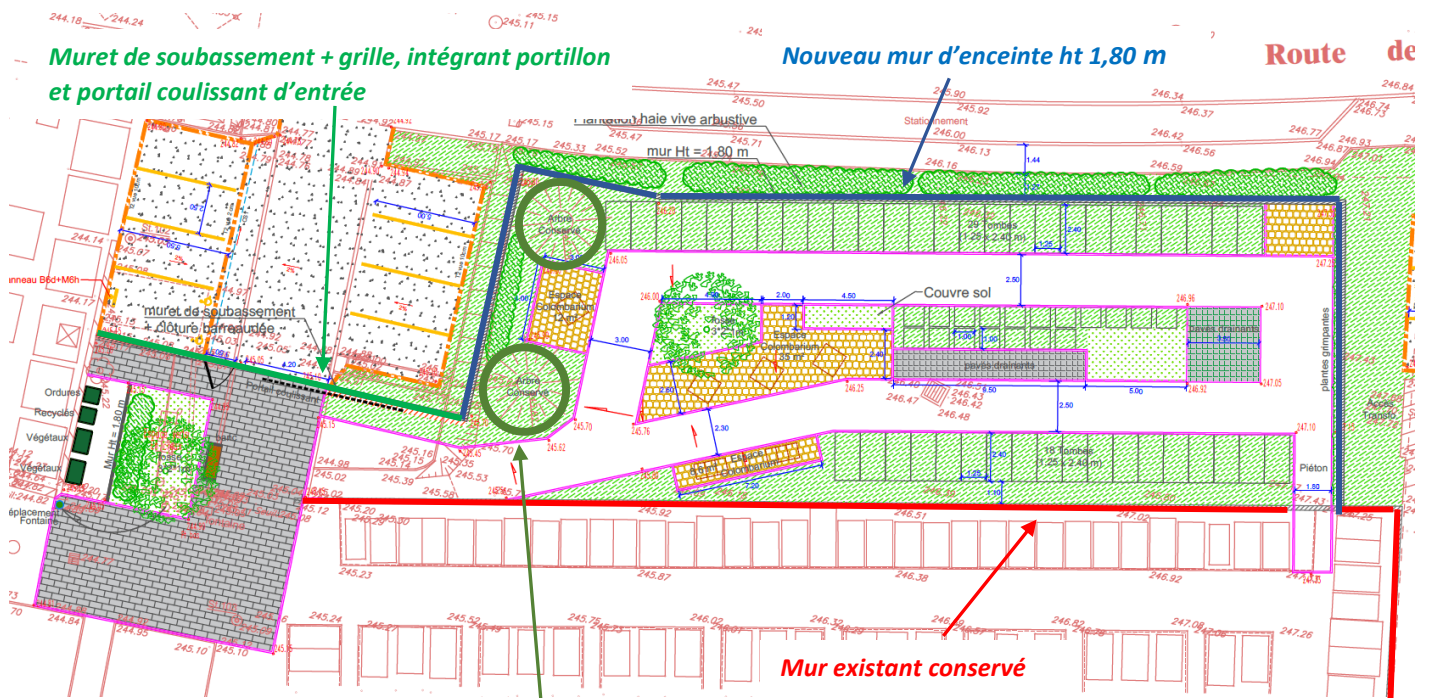


Le projet prévoit la création d'une allée périphérique de desserte en enrobé, d'une largeur de passage de 2,50 m, ainsi que des surfaces en pavés béton drainants facilitant l'accès aux mini-tombes et à la circulation des véhicules de service et d'entretien. Le projet prévoit la remise en état complète du parking existant en entrée du cimetière permettant d'une part de retrouver 8 places de stationnement dont une pour les personnes à mobilité réduite, et d'autre part permettant de créer une structure réservoir d'infiltration et de stockage des eaux pluviales de ruissellement provenant de l'extension, du parvis d'entrée et du parking.

Le projet prévoit également la création de 3 places de stationnement supplémentaires devant l'entrée des Services techniques. Le projet prévoit également de recréer un nouveau parvis d'entrée permettant de desservir à la fois le cimetière existant et son extension. Un enclos technique sera également repositionné à l'arrière de l'espace vert avec création d'un mur d'une hauteur de 1,80m. : emplacement pour tris sélectifs des déchets et point d'eau. Une communication entre le cimetière et l'extension se fera par une ouverture de 1,86 m sur le mur existant au nord du cimetière.

Un nouveau mur sera réalisé pour clore le nouveau cimetière. Un nouvel accès sera réalisé et aménagé en lieu et place de l'actuel, avec un retrait permettant d'aménager une placette minérale et donner ainsi un accès à l'extension.

Les murs seront d'une hauteur de 1,80 m. L'entrée sera quant à elle réalisée avec un mur de soubassement et une clôture barreaudée entre les 2 portails.



Sans être un cimetière paysager l'aménagement cherchera à créer des espaces de confidentialité, de repos, d'intégrer les équipements au paysage...

Le projet prévoit la conservation des deux conifères côté parking et d'abattre les 3 arbres situés à l'arrière du trottoir. Le projet prévoit de nouvelles plantations sur le périmètre de l'extension :

- La plantation des 2 arbres tiges de taille 18/20, y compris tuteurage et mulch en pied
- La plantation de haies vives constituées d'arbustes variés mélange 40/60 et 60/80, y compris mulch en pied
- La plantation de mélange de couvre sol à raison de 8 unités par m² + bulbes variés, y compris mulch
- La plantation de plantes grimpantes en pied de mur
- Et enfin l'engazonnement de toutes les surfaces conservées en terre végétale.

- Arbres tiges 18/20 projetés : 2 u

